AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ILP 22-2-66 464810

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Supplément n° 2 au Bulletin n° 65 - FEVRIER 1966

ARBRES FRUITIERS A NOYAUX

CLOQUE DU PECHER : La protection doit commencer dès le gonflement des bourgeons (stade B).

Les sels de cuivre aux doses indiquées sont recommandés pour leur bonne persistance. Il est également possible d'utiliser avec succès un organique de synthèse :

- Captane à 125 grammes,
- Ferbame, Zirame, Thirame à 175 grammes,

ou - Les associations Zirame + Cuivre, aux doses préconisées par les fabricants.

MONILIOSE : Les conditions climatiques actuelles (forte humidité) sont susceptibles de favoriser le développement de cette maladie. Le stade B "gonflement du bourgeon" est considéré comme étant particulièrement critique.

Un traitement est conseillé dès que ce stade est atteint. On utilisera une bouillie cuprique à la dose de 250 grammes de cuivre métal. Renouveler le traitement avant floraison (stade D) en utilisant un produit organique de synthèse.

D'autres traitements pourront être nécessaires si les conditions restent favorables au développement du champignon, notamment à la chute des pétales (stade G).

C O L Z A

GROS CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA : Ces insectes sont capturés en assez grand nombre sur panneaux englués en Côte d'Or et en Haute-Saône depuis le 6 Février.

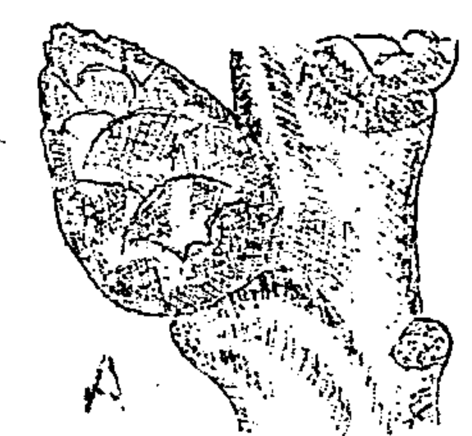
Les cultures de colza se trouvant au début de la montaison, stade sensible aux attaques de l'insecte, un traitement est conseillé dès que possible avec l'un des produits suivants :

	En pulvérisation	En poudrage
- H.C.H.	2.400 gr. de matière active à l'hectare	3.200 gr. de matière active à l'hectare
- Lindane	300 gr. "	400 gr. "
- Toxaphène (- Polychloro-) camphane (	4.000 gr. "	5.000 gr. "
- Dieldrine	500 gr.	700 gr. "
- Endosulfan	400 gr.	500 gr. "
- Parathion	300 gr.	400 gr. "
- Diazinon	500 gr.	700 gr. "

P.1130

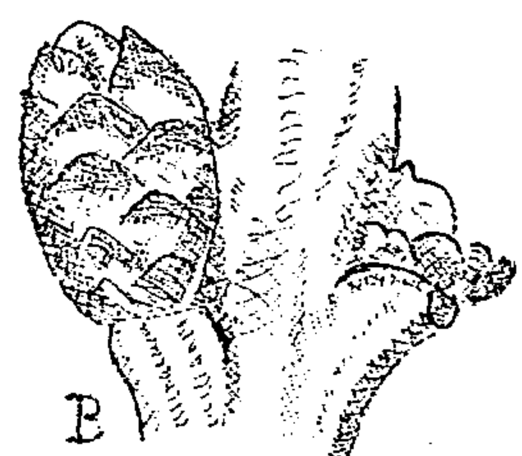
STADES REPERES DE L'ABRICOTIER

Dessins de M. BAGGIOLINI



BOURGEON D'HIVER

Caractérise l'état de repos de l'arbre. Bourgeon entièrement brun, aigu et complètement fermé.



BOURGEON GONFLE

Le bourgeon commence à s'arrondir, légère coloration plus claire à la base des écailles et au sommet du bourgeon.



ON VOIT LE CALICE

Le bourgeon gonfle, s'allonge et laisse app araître une pointe rouge foncé constituée par les sépales du calice.



ON VOIT LA COROLLE

Les sépales s'ouvrent et laissent voir la corolle blanche au sommet du bourgeon.



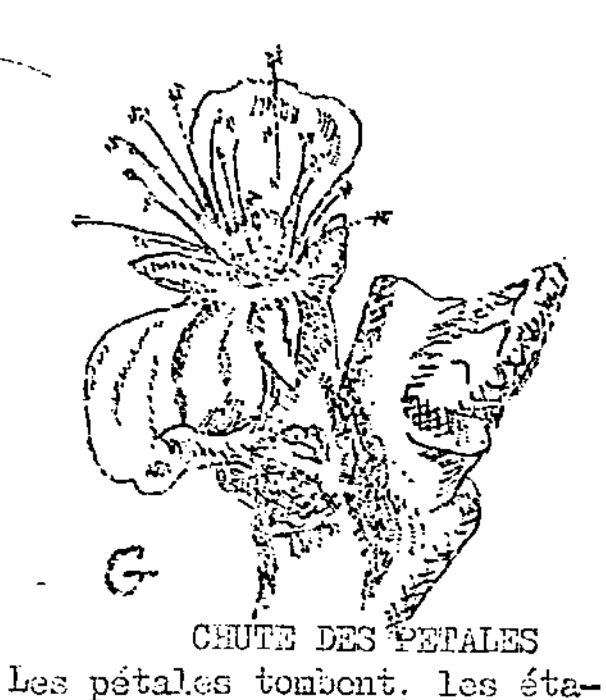
ON VOIT LES ETAMINES

Le bourgeon s'ouvre partiellement, les étamines apparaissent.



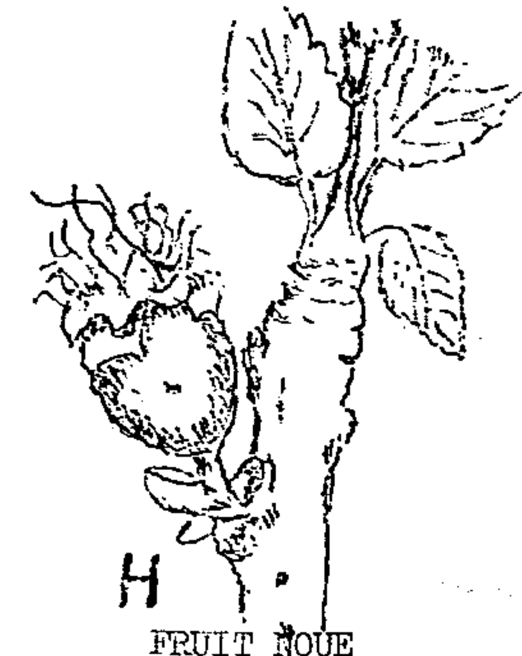
FLEUR OUVERTE

Les pétales sont complètement étalés ; c'est la pleine floraison.



CHUTE DES PETALES

Les pétales tombent, les étamines s'enroulent, la fécondation a eu lieu.



FRUIT NOUE

L'ovaire grossit et le fruit noué apparaît repoussant vers le haut la collerette desséchée du calice.



JEUNE FRUIT

Libéré de la collerette du calice, le jeune fruit très velu grossit rapidement.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON :

A - Oignons de plantation (bulbilles) : On utilisera :

soit : - la désinfection des bulbilles à l'aide de Diéthion (Hylémox), à raison de 200 grammes de produit commercial pour 10 Kgs de bulbilles (quantité à l'are ordinairement utilisée à la plantation).

soit : - la désinfection du sol en pulvérisant 1.000 litres de bouillie/hectare à base de Diéthion (Rhodocide) comprenant 1 litre de produit commercial à l'hectolitre d'eau. On devra effectuer un léger binage ensuite pour enfouir le produit.

La protection obtenue dans ces conditions est satisfaisante jusqu'à la récolte.

B - Oignons de semis et poireaux de semis : Dans les cas de semis denses (production de bulbilles), la désinfection des graines est suffisante à condition d'enrober 200 grammes d'Hylémox au Kilog. de graines.

Dans les autres cas, on procèdera :

soit : - à une désinfection des semences à raison de 200 grammes d'Hylémox au Kilog. de graines et l'on complètera par une désinfection du sol (avec enfouissement), avec Hylémox ou Rhodocide de manière à apporter 50 - 60 grammes de matière active à l'are.

soit : - à une désinfection du sol à l'aide de Rhodocide (voir plus haut).

Nous rappelons que les traitements avec les produits organo-chlorés (Aldrine, Dieldrine, Heptachlore, Lindane) sont inefficaces.

CHARBON DE L'OIGNON et du POIREAU : Pour lutter contre ce parasite, on effectuera une désinfection des semences à l'aide du Thirame, à raison de 80 grammes de matière active au Kilog. de graines.

On commencera par l'enrobage avec le Thirame et l'on ajoutera ensuite le Diéthion (protection contre la mouche).

L'enrobage humide est déconseillé comme d'ailleurs la désinfection avec le Quintozène (P.C.N.B.) des graines à semer dans les sols légers.

MOUCHE DU CHOU : La désinfection du sol ne s'impose pas ; une pulvérisation insecticide abondante au pied au moment du vol et de la ponte est suffisante. Les produits à utiliser seront signalés en temps opportun.

PIED NOIR ET HERNIE DU CHOU : Nous conseillons la désinfection des graines avec des produits organo-mercuriques. Pour les doses, suivre scrupuleusement celles indiquées par les fabricants. La désinfection du sol avec ces produits est interdite.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des
Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

D 131